Deuxième Année. — N° 33 Le Numéro : 0 fr. 25 Jeudi 20 Juin 1918

LA VOIX DES FEMMES

Politique, Sociale, Scientifique, Artistique

Paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT
pour la France
10 fr. par an
5 fr. pour six mois

Directrice : Colette REYNAUD ✡ Rédactrice en Chef : Louise BODIN
Rédaction et Administration : 10, rue Montmartre (Ier)
TÉLÉPHONE : Gobelins 42-72

ABONNEMENT
pour l'Etranger
12 fr. par an
6 fr. pour six mois

M. Joseph Caillaux et la Commission des Onze

La lettre-massue

A M. le président et à MM. les membres de la commission des Onze, chargés d'examiner la demande en suspension d'immunité parlementaire concernant M. Caillaux.

Santé, le 1er juin 1918.

Monsieur le Président,

Cinq mois se sont écoulés depuis que, sur le rapport de la Commission que vous présidez, la Chambre des députés a prononcé la suspension de l'immunité parlementaire en ce qui me concerne ; cinq mois se sont écoulés depuis que l'assemblée a voté une motion définissant et limitant à la fois l'information que, dans sa souveraineté, elle autorisait le gouvernement à ouvrir.

En violation de la volonté de la Chambre, l'ordre d'informer a été élargi dans des conditions que chacun connaît. J'ai formulé telles réserves que de droit mais ne voulant pas paraître me retrancher derrière des arguments de procédure, j'ai déclaré au rapporteur près le 3e Conseil de guerre que je répondrais à toutes les questions qu'il jugerait à propos de me poser, que je me prêterais à toutes les investigations auxquelles il lui conviendrait de se livrer. Et j'ai assisté aux pérégrinations d'une enquête qui a porté sur tous les actes de ma vie publique, voire ma vie privée, depuis quelques années. On a cherché, on a fouillé partout dans l'espoir, sans cesse déçu, de trouver quelque chose : on a été jusqu'à me poser des questions au sujet d'un procès criminel qui prit fin le 28 juillet 1914. Emmuré depuis plus de quatre mois à la Santé, soumis au régime du droit commun, placé sous la haute surveillance, je n'ai pas protesté. C'est tout au plus si mes conseils ont fait paraître, à des intervalles espacés, quelques lettres de moi réduisant à néant certaines des plus odieuses calomnies auxquelles il avait été laissé libre cours. Je voulais attendre pour vous saisir des faits que fussent closes l'affaire Bolo, l'affaire du chèque, l'affaire Cavallini, que fût terminée l'expertise demandée par moi sur ma situation de fortune.

L'Affaire Bolo

Aujourd'hui, le terrain est déblayé. J'ai tout d'abord le droit de prendre acte du rapport Doyen qui porte un témoignage éclatant de ma parfaite intégrité, qui fait justice des immondes racontars sur les prétendus millions de mon coffre-fort. J'ai également le droit de rappeler à mes collègues comment se situait la question qui leur fut soumise. « Il y a dans cette affaire « *deux choses*, disait M. Clemenceau parlant devant la Commission le 14 décembre 1917 : c'est d'abord la question des « correspondances avec Cavallini, Bolo, Almereyda... c'est ensuite les incidents « d'Italie. » (P. 14 et 15 du rapport.) Et à plusieurs reprises, le chef du gouvernement revenait sur la même idée en insistant particulièrement sur « la seconde chose ». Le 16 décembre, notamment, il s'exprimait ainsi (p. 78) : « Un de mes « amis, ayant consulté le dossier d'Italie « que je n'ai pas consulté, m'a fait un « rapport tel, que dans mon esprit, j'ai « conclu que M. Caillaux devait aller de « vant la justice. *J'ai écarté les affaires « Bolo et autres...* »

Je n'écarterai pas de mon exposé les affaires Bolo et autres. Loin de là. Je montrerai en quelques mots ce que tout le monde sait ou pressent : à savoir qu'on n'en peut rien retenir contre moi, quelques efforts qu'on ait fait pour m'y lier. Je préciserai que, en ce qui concerne l'affaire Cavallini dont l'instruction a été close le 24 mai dernier, mon témoignage n'a même pas été requis par la justice italienne, que le principal inculpé a d'ailleurs reconnu et déclaré dans les termes les plus formels que « je n'avais eu par son intermédiaire « aucun rapport avec le Khédive ». Il a dit encore textuellement : « Il n'y a aucun « rapport entre mes voyages en Suisse et « M. Caillaux. » Je préciserai que j'ai été cité comme témoin, non par l'accusation mais par la défense, dans les affaires Bolo et Duval, que nul ne m'a contredit quand j'ai affirmé que j'avais été complètement étranger aux agissements de Bolo en Suisse et en Amérique, qu'on ne m'a pas davantage répondu quand, dans l'affaire du chèque à laquelle je n'étais mêlé ni de près, ni de loin, et où mon témoignage n'est intervenu que pour protester contre les allégations du réquisitoire, j'ai exposé les quelques tentatives d'approche que j'avais *spontanément* déclarées à la Commission, ensuite à la Justice et que l'ennemi avait faites auprès de moi, non dans le but de formuler des propositions qu'un Français ne saurait entendre — nul ne s'est jamais permis vis-à-vis de moi un tel outrage — mais pour m'engager à des propositions de paix. Je préciserai qu'on n'a pas pu constater le fait que non seulement j'ai décliné ces suggestions — à aucun degré, sous aucune forme, je ne me serais engagé dans des pourparlers occultes — mais que j'ai refusé de recommander au gouvernement des propositions qui, emmêlées de demandes d'argent, ne me paraissaient pas sérieuses et où j'entrevoyais des pièges. Je préciserai enfin qu'il est simplement puéril de me reprocher, comme on a paru vouloir le faire, de n'avoir pas fait arrêter, moi, député, ancien président du Conseil, un étranger venu à mon domicile dans le seul but de m'engager à des tractations de paix, de même qu'il serait indigne de chercher à exploiter contre moi deux télégrammes d'un agent allemand en Argentine, où, à travers des échos de conversations déformées et des ragots, on n'aperçoit qu'une chose claire et certaine, c'est que les Allemands voulaient me faire prisonnier. Le regret de n'y être pas parvenu a été vivement exprimé par eux, comme je l'ai conté à maintes reprises, dans les couloirs de la Chambre.

Les Révélations sollicitées

Me faut-il répéter que les prétendues révélations d'un condamné à mort se sont abîmées dans l'imbécilité et dans le néant des preuves ? Me faut-il ajouter que ces révélations auraient été sollicitées, qu'on aurait indiqué au malheureux que, pour obtenir un sursis, peut-être une grâce, il lui fallait déclarer qu'il avait reçu des

fonds de l'Allemagne à mon instigation et pour servir ma politique ? On n'a pas abouti. Mais tout un drame, atroce et mystérieux, se serait déroulé derrière les murs de la Santé. Il est difficile de mettre sa réalité en doute quand on sait qu'à l'appui il y a des présomptions graves, précises, concordantes quand on connaît certaines lettres qui sont au dossier de mes conseils.

Passons. « La première chose », pour parler comme M. Clemenceau, s'est effondrée. Où en est la seconde ? Où en est l'affaire d'Italie ?

Quelle était d'abord l'accusation ? On prétendait que j'avais, lors d'un voyage à Rome, mené une action que le président du Conseil, en toute raison, trouvait criminelle, pour rompre nos alliances en cours d'opérations militaires. On affirmait que j'avais préconisé la paix séparée, un rapprochement avec l'Allemagne et que, pour faire aboutir ces desseins, je m'étais concerté avec le Vatican, avec des hommes importants du parti socialiste officiel et du parti neutraliste. J'avais beau dire que je ne m'étais rencontré en Italie qu'avec un seul personnage qualifié, interventiste de la première heure, francophile de tout temps, avec lequel je n'aurais même pu engager un entretien de cette nature ; on répondait que dans les dossiers du ministre des Affaires étrangères, il y avait des preuves de mes agissements, de mes relations avec le Vatican notamment. Ces dossiers renfermaient, disait le gouvernement devant la Commission (p. 8 du rapport), des pièces qui, étant la propriété commune du gouvernement français et des gouvernements étrangers, ne pouvaient être communiquées qu'à la justice le jour où elle serait régulièrement saisie. Ce jour-là, ma culpabilité éclaterait. Or, depuis plus de cinq mois que l'ordre d'informer est intervenu, pas un de ces documents n'a été versé à l'instruction. Je ne puis croire qu'on réserve un dossier secret, ultra-secret, comme dans une affaire mémorable. J'imagine plutôt qu'on s'est aperçu que les pièces dont on faisait si grand état ne contenaient que de vagues allégations sans l'apparence d'une preuve.

Les Incidents de Rome

A défaut des dépêches diplomatiques annoncées, l'accusation a dû se rabattre sur les rapports de notre attaché militaire adjoint qui, tout en ne contestant pas mon patriotisme et la qualité de mes intentions, affirme que je me suis rapproché et du Vatican, et des socialistes officiels, et des giolittiens pour une campagne de paix séparée et au besoin d'entente avec l'Allemagne. Quelles preuves à l'appui ? Rien que des notes anonymes d'indicateurs. Quels indicateurs ? Un seul pour ainsi dire : le sieur Brunicardi, actuellement inculpé d'intelligence avec l'ennemi, qu'on me reproche d'avoir rencontré à Rome, qui paraît bien avoir été dirigé vers moi pour jouer le rôle de délateur, d'agent provocateur, pour m'attirer dans la seule entrevue avec un homme politique à laquelle j'ai consentie. Bien entendu, aucune de ces notes anonymes qui portent la mention : « Source de renseignements Brunicardi... » où « Brunicardi dit... » ne résiste à la contradiction. Mais il y a plus. Entre l'ambassade de France et Brunicardi, il y avait un intermédiaire, l'avocat Lo Javio, ami intime de Brunicardi et qui rapportait ses dires au commandant Noblemaire, notre attaché militaire adjoint. Quand l'enquête militaire fut ouverte, on éprouva quelques craintes au Palais Farnèse. On fit venir Lo Savio aux fins de... s'entendre. Malheureusement pour ceux qui l'ont mandé, il a écrit une lettre qui, interceptée par la censure italienne, fut envoyée au rapporteur près le troisième conseil de guerre et dont il a bien fallu me donner communication. Je reproduis en annexe le texte complet de cette lettre, qui est datée du 9 février 1918 et qui est adressée au commandant Noblemaire. Pour en montrer toute la gravité, il me suffira d'en donner ici le passage principal. M. Lo Savio indique qu'ayant été informé par M. Charles-Roux, conseiller d'ambassade, qu'il serait appelé à témoigner, il en fut fort étonné ; il demanda et obtint communication des pièces relatant les propos mis à son compte. « A ma surprise, écrit-il, j'ai constaté que les paroles, les faits, les jugements et les impressions échangés amicalement entre vous et moi, en cette circonstance, sont exposés et rapportés dans vos comptes rendus de façon à modifier substantiellement la portée naturelle des discours tenus. Je crois de mon devoir de vous en informer afin que vous ne soyez pas surpris des conséquences de mon interrogatoire éventuel... »

Tout s'écroule. La lettre de Lo Savio c'est le faux du colonel Henry.

Le parti-pris de l'ambassade contre moi, la légèreté et la passion avec laquelle les commérages ont été accueillis sautent aux yeux. Des dépositions de témoins viennent confirmer le coup monté, la machination que j'avais révélée le 22 décembre 1917 à la tribune de la Chambre.

La Campagne du «TIMES»

C'est M. de Jouvenel qui déclare que, venu à Rome au moment des incidents, il a demandé à l'ambassade si on m'avait mis en garde contre certaines fréquentations et, sur une réponse négative, il annonce l'intention de venir me voir. « Gardez-vous-en bien, lui dit-on. Vous deviendrez immédiatement suspect. » C'est M. Moretti, correspondant du *Journal* en Italie, qui expose que, dès que je fus arrivé à Rome, avant que je n'eusse vu qui que ce soit, il fut averti « par un des principaux fonctionnaires de l'ambassade » que « mon voyage troublait profondément l'esprit du gouvernement français, que je venais pour organiser des menées et qu'à raison de cela, l'ambassade, qui en était sûre, mettait en garde le public italien... » On charge M. Moretti de s'informer de moi, d'organiser une sorte de filature. « Des promenades, des excursions, et rien autre », voilà ce qu'il constate. Il ajoute : « Surpris de mes premières recherches, je manifeste mon étonnement à l'ambassade *où l'on m'avait prié de communiquer les informations que j'aurais apprises*... On m'y conseilla de persister dans mon travail, car indubitablement je trouverais des plans que M. Caillaux devait exécuter. » Il suit le conseil qui lui est donné : il indique au Palais Farnèse quelques-unes des visites que j'ai reçues, mais on lui déclare qu'il s'est insuffisamment enquis, que j'ai vu bien d'autres personnes que celles qu'il nomme, à commencer par des prélats. « Je tombai des nues », déclare M. Moretti ; et il ajoute avec une finesse toute italienne : « Je soupçonnai que l'organisation de mon service de renseignements ne répondait pas au but. »

Cependant l'ambassade songe à organiser une campagne de presse, seulement il y a une difficulté : la censure italienne arrête les articles que l'on veut faire paraître à mon sujet dans les journaux de Rome. On pense alors à un grand journal anglais. Le chef du bureau de la presse à l'ambassade de France, M. Gonse dont le nom sonne haut dans les annales des erreurs judiciaires, se met en campagne : il va voir le correspondant du *Times*. A entendre le fonctionnaire français, c'est ce dernier qui lui aurait signalé mes agissements. Or voici comment s'exprime M. Mac Clure dans sa déposition du 4 avril 1918 : « Je me suis peu occupé de la présence de M. Caillaux en Italie, parce qu'à cette époque j'étais malade et je me rappelle que vint me trouver M. Gonse qui me prévint que M. Caillaux était à Rome, qu'il était en rapports avec des éléments neutralistes et qu'on croyait qu'il était venu pour accomplir son programme contraire à la guerre et aux buts de l'Entente. Je pensai qu'il était bon de prévenir mon journal le *Times* et j'écrivis une lettre privée dans laquelle je disais que M. Caillaux était à Rome, *que les Français étaient troublés par ce voyage*... » Est-il rien de plus clair ? C'est l'ambassade de France qui est à l'origine de la campagne du *Times*.

La «Camarilla» de l'Ambassade

Mais on se rend compte au Palais Farnèse que tout va être découvert. Comment ceux qu'un député italien ami de M. Sonnino appelait, au dire d'un témoin « la camarilla de l'ambassade » vont-ils se justifier ou du moins se dégager ? Ils ont pu obtenir de Lo Savio le témoignage de complaisance qu'ils ont recherché ; ils seront plus heureux sans beaucoup de peine selon toutes probabilités, avec Brunicardi qui ne cautionnera certes pas les allégations de l'ambassade — cela est de toute impossibilité — mais qui m'attribuera, sans l'ombre d'une preuve, de vagues propos semi-alarmistes que j'aurais tenus dans une conversation particulière où nous aurions été seuls tous deux. On arrive enfin à ce que M. Martini qui, en mars 1917, m'avait écrit une lettre dont j'ai donné lecture à la tribune et où il déclarait que, dans l'entretien que j'avais eu avec lui, *auquel m'avait convié Brunicardi*, mes paroles avaient été inspirées du plus haut patriotisme se rétracte à demi et que, sans prétendre un instant que j'ai parlé de paix séparée, de rupture de nos alliances, de rapprochement avec l'Allemagne, il mette à ma charge un langage empreint de pessimisme. A l'abri de ce fragile rempart de dépositions qui ne tiennent pas puisqu'elles sont toutes contredites par des lettres, le personnel de l'ambassade espère sans doute échapper à ses responsabilités. Il me paraît que des tentatives sont faites pour seconder ses efforts.

Je suis ainsi conduit à vous rappeler, monsieur le Président, et à rappeler aux membres de la commission le langage que tenait M. le Président du Conseil le 16 décembre dernier : « Quand la question est posée d'une manière aussi vive, disait-il, entre un homme d'Etat qui a été Président du Conseil et un ambassadeur de France à Rome, comme M. Barrère, qui a rendu d'énormes services depuis vingt-cinq ans, le pays ne peut pas rester dans l'incertitude. » Je partage de tout point ce sentiment. Il s'agit bien en vérité de savoir si *au cours des conversations particulières* j'ai tenu — ce que je conteste d'ailleurs — quelques-uns de ces propos qu'on qualifie d'alarmistes alors qu'ils s'encadrent nécessairement dans les entretiens des hommes politiques qui ont le devoir d'examiner les questions sous les divers aspects.

Même si cela était exact, il n'y aurait de délit d'aucune sorte, les conversations incriminées n'ayant pas été publiques. L'eussent-elles été que le gouvernement s'est interdit de les relever ainsi qu'il résulte de la déclaration formelle faite par M. Ignace (p. 11) : « M. Paisant, a dit le sous-secrétaire d'Etat, visait dans ses observations, les menées pacifistes à la charge de M. Caillaux, lesquelles auraient eu pour effet de troubler le pays... Nous n'avons pas pensé qu'il y ait lieu de saisir la justice de ces faits. » Le gouvernement a compris comme vous, comme tous, qu'on ne pouvait s attacher à des puérilités ou à des détails de politique, que la question qui se posait était de savoir si, comme l'affirmait l'ambassade, j'avais cherché des contacts et un concert avec le Vatican, avec les socialistes officiels, avec les neutralistes, à briser nos alliances en cours de guerre. Ai-je commis cette lourde faute ? M'en a-t-on accusé à tort ? Voilà tout le débat. Je demande que le dossier soit rétabli avec toutes les pièces, que toute la discussion ait lieu, *s'il doit y avoir discussion*, selon les engagements formels que le Gouvernement a pris devant la commission a pri- devant la Chambre.

Le forfait de Justice

« Je ne veux que la justice, a dit M. Clemenceau (p.16). « Elle sera faite sous votre contrôle. » C'est pour permettre à mes collègues d'exercer ce droit de regard et ce droit de suite que leur a reconnus le Président du Conseil que je vous adresse et que je leur adresse par votre intermédiaire ce long mémoire.

Je ne voudrais pas parler de moi en terminant. A l'heure où tous les Français sont étreints par les mêmes angoisses, à l'heure où nos grands soldats tombent pour la défense du sol sacré, il ne conviendrait guère que j'appelle l'attention sur les tortures physiques et morales qui me sont infligées depuis plus de quatre mois. Mais j'ai le droit de crier une fois de plus mon innocence ; j'ai le droit de dire qu'on prolonge l'instruction pour chercher de tous côtés des prétextes à un forfait de justice j'ai le droit de répéter que je n'ai jamais songé qu'au bien, à la grandeur, à la gloire de mon pays.

Agréez, Monsieur le Président, les nouvelles assurances de ma très haute considération.

J. Caillaux

Député,

Ancien président du Conseil.

A NOS AMIS
A NOS LECTRICES, A NOS LECTEURS

La crise que nous traversons et qui n'est pas seulement une crise morale, une crise des âmes et des cœurs angoissés, nous oblige à paraître pendant un certain temps seulement tous les quinze jours.

LA VOIX DES FEMMES plus que jamais réclame et espère la fidélité, l'attention de ceux qui, jusqu'à présent, l'ont écoutée avec attention, l'ont entendue avec intérêt. Elle réclame de l'aide pour pouvoir surmonter cette crise. Elle est vaillante, elle a la foi dans la nécessité et l'utilité de l'œuvre entreprise.

Que ceux qui l'aiment soient avec elle.

Dès que cela nous sera possible et si nous rencontrons les sympathies et les encouragements qui ne peuvent nous manquer, nous paraîtrons deux fois par semaine pour dédommager nos abonnés et nos lecteurs.

Que pour nous se groupent les volontés et les bonnes volontés !

LA VOIX DES FEMMES.

Hymne à la Marne

Bords chéris de la claire et carressante Marne, c'est vers vous que je veux retourner aujourd'hui. Je veux vous côtoyer lentement, pieusement en pélerine recueillie, et m'attarder tout le long de vos gracieux méandres, contourner vos souples collines, m'enfouir dans vos prés épais, traverser vos petits villages aux toits de tuiles, qui se mirent dans leur miroir liquide et vivre un instant dans vos villes aimables où la vie est plaisante.

Marne, rivière calme qui s'abandonne, voluptueuse, aux baisers du soleil sous un ciel nacré qui est le ciel de l'Ile-de-France; Marne, rivière enlaçante dont les boucles d'argent ceinturent des monts aux courbes arrondies de beaux seins altiers, aux lignes allongées de hanches amphoriennes ; Marne dont l'haleine monte chaque soir en vapeurs irisées qui flottent mollement dans les vallons et jettent un voile sur les prairies à l'heure où viennent s'ébattre des nymphes que nul ne vit jamais que notre grand peintre-poète, le Sylvain Corot ; Marne, j'ai respiré ton haleine avant de naître et, lorsque je suis allée à toi, enfant prodigue et trop tardive, bien que tes paisibles domaines fussent au pouvoir des guerriers, je t'ai pourtant reconnue, car tu étais en moi au plus profond de mon être.

Mes yeux savaient ta grâce incomparable, la jeunesse radieuse de tes printemps, la richesse nuptiale de tes vergers, l'abondance de tes étés splendides, l'ivresse rouge et or de tes automnes, triomphe de Bacchus-Dionysos ; mes yeux savaient tes feuillages légers qui émergent de tes eaux comme en des îles enchantées. J'avais gravi déjà les pentes boisées d'où l'on embrasse la vallée harmonieuse et je savais le goût et l'odeur de la saine atmosphère. Car, sur tes bords, ô Marne aimée, une petite fille était née, avait grandi, joué, ouvert ses yeux à la plus douce nature qui ait jamais charmé des yeux d'enfant, et cette petite fille devait mourir un jour de m'avoir portée dans ses flancs. O Marne aimée, je vois la petite ville où reposent, sous des herbes bientôt séculaires, ceux qui vécurent et moururent près de toi, et qui survivent, pourtant, dans mes cellules maternelles. Elle rit, toute blanche, la charmante petite ville, au pied de la colline sur laquelle est bâtie l'abbaye dont Renan immortalisa la pécheresse abbesse.

De cette abbaye, il ne reste rien qu'une crypte mérovingienne qu'on substitua, dit-on, à un temple de Jupiter et dans laquelle il y a des tombeaux de moines et d'abbesses qui firent des miracles après leur mort et sont devenus des saints et des saintes. La jolie sainte Osanne, aux beaux bras de marbre ivoirin, endormie sur son tombeau comme sur une couche de vivante, a encore ses fidèles et, peut-être, ses amoureux.

Il y a quatre ans, bientôt quatre ans, nos canons placés sur les hauteurs, à l'abri de l'abbaye, durent tirer sur l'innocente petite ville pour en chasser les Allemands qui avaient réussi à la prendre. Le maire avait su recevoir l'ennemi. A la brute poussiéreuse et suante qui, faisant irruption dans son cabinet de l'Hôtel de Ville, avait déposé brutalement un revolver sur son bureau en guise d'explications, il avait simplement répondu en jetant le revolver par la fenêtre, sur la place : « On ne parle pas avec un revolver à un homme de mon âge. » Et l'autre avait été maté.

Il faisait beau et, tout à la sécurité de leur victoire, ils banquetaient dans le délicieux château XVIII^e^ siècle construit sur le bord de la Marne, lorsque les obus français leur donnèrent le dernier et mortel avertissement. Le château s'effondra, mais quelques heures plus tard, les habitants, angoissés de la bataille invisible, purent voir, en soulevant un coin des rideaux derrière lesquels ils surveillaient la rue où crépitait la mitraille, apparaître des soldats français qui se glissaient entre les maisons et

mettaient un doigt sur leurs lèvres pour leur recommander le silence et l'immobilité. Et la petite ville était délivrée. Maintenant elle est libre encore, seulement l'orage de la bataille est de nouveau menaçant derrière les collines protectrices et la Marne frémit entre ses rives ébranlées.

Un peu moins avant dans ton cours sinueux, ô Marne bien aimée, la reine de ta vallée est redevenue prisonnière. Elle était la reine de ta vallée. On disait aussi qu'elle en était la Capoue. Je me souviens l'avoir vue regorgeant de victuailles comme dans un tableau de Jordaens, un beau jour de marché. Les puissants remparts qui la dominent et semblent la couronner sont plantés d'arbres magnifiques à l'opulente verdure, si bien qu'on dirait une forêt suspendue.

Les Allemands n'avaient fait qu'y passer, aussi les dégâts étaient-ils insignifiants. Quelques maisons trouées par des balles de mitrailleuses, l'hôtel de l'Eléphant éventré ; les beaux arbres de l'avenue de Soissons hachés, mais le quai des Filoirs et le quai des Baigneuses étaient intacts, intacte aussi la maison du plus grand de nos poètes. Et, dans la contrée cicatrisée, dans les bois, dans les champs, aux flancs des collines, au bord des routes, sur toute cette terre grasse et brune créatrice de pain et de vin, apparaissaient des fleurs sur les tombes de ceux auxquels nous devions le bonheur merveilleux que ces paysages de France aient échappé à la dévastation, le bonheur qu'ils n'aient pas été souillés et détruits irrémédiablement, le bonheur qu'ils aient été mis tout de suite hors de la portée des canons... !

Et maintenant, est-ce possible ! Comment y penser sans désespoir... Maintenant le château, la forêt suspendue, le quai des Baigneuses, la maison et la statue du poète, l'église dont la tour au soleil couchant a des orients de perle, la petite place avec la fontaine évangélique, tant de maisons d'artistes emplies d'objets d'art, de livres et de fleurs, et d'âme et de pensée, tout cela est retombé entre leurs mains grossières de barbares cupides et destructeurs.

O Marne aimée, les plus belles de tes boucles d'argent, les plus riches de tes champs, les plus luxuriantes de tes collines, les plus heureux de tes villages, la plus florissante de tes villes sont de nouveau la proie de l'envahisseur. Il a coupé un des plus étincelants morceaux de ton ruban liquide.

Marne exilée, Marne captive, Marne mutilée, rivière maternelle et sacrée, ma pensée erre le long de ce lambeau de toi qui nous est arraché. A genoux sur tes bords de même argile que ma chair, je mêle à tes flots clairs, rougis de notre sang, des larmes qui, je le sais, ne sont pas cornéliennes, mais qui expriment silencieusement tout ce qu'il est défendu d'exprimer.

Louise BODIN.

LA FEMME AU FOYER

Oui, la Femme au Foyer mais à la condition qu'elle en ait un.

Or, après la guerre, je me demande si toutes les femmes qui le voudront posséderont l'avantage du foyer conjugal ou familial.

Lorsque les nécessités de l'époque particulièrement malheureuse que nous vivons auront fini d'assujettir la femme à un travail extraordinairement en dehors de ses aptitudes, de nos mœurs et de sa destinée, il faudra bien que la vie de famille reprenne, mieux qu'avant la guerre, la place d'honneur qui lui est due dans une société qui se prétend civilisée. C'est à cela que tendent nos efforts de militants syndicalistes.

Je ne veux, certes, pas dire qu'il faudra subitement exclure la femme de tout travail industriel. J'espère même que c'est le machinisme perfectionné qui l'exclura, mieux encore que les principes d'humanité des exploiteurs.

Je veux dire simplement qu'une législation ouvrière plus conforme aux besoins du prolétariat devra, sous peine de faillite parlementaire, seconder, enregistrer, codifier et ratifier les conquêtes syndicales réalisées par le monde ouvrier sur le monde patronal... Ce qui fut acquis de mieux-être et de liberté. ne doit plus nous être ravi.

La femme, à mon sens, doit avoir le droit de travailler partout si son sexe, ses forces, son moral ne s'opposent pas à la tâche qu'elle prétend assumer.

De plus, le travail qu'elle accomplit doit être moralemnet rémunérateur. J'entends que la femme doit gagner sa vie de façon convenable, par un travail *diurne*, limité à un maximum de huit heures par jour avec suspension minimum d'une heure pour au moins un repas.

En harmonie avec ce maximum de travail doit être établi un minimum de salaire se rapportant exactement aux besoins de l'ouvrière qui doit faire face, seule, au coût de la vie.

Si la femme remplace l'homme dans un emploi quelconque, nul ne doit pouvoir lui contester les avantages qui étaient consentis à l'homme remplacé. C'est-à-dire qu'il faut l'intégrale application du principe logique : « A travail égal salaire égal ».

On va dire sans doute que je rabâche les mêmes formules comme si, vraiment, je n'avais pas autre chose à dire en ce moment. Il y a temps et lieu pour tout.

Hélas ! oui je rabâche, parce que je pressens qu'on voudra demain, exploiter davantage encore qu'avant la guerre, la malheureuse qui viendra demander au travail salarié la dignité, l'indépendance et le bien-être. Or, il faut prévoir pour savoir et pour pouvoir.

La femme doit donc, selon moi, avoir le droit de travailler, même si elle est en ménage, même si elle est mère de famille...

Les métiers de femmes surtout ne doivent pas être l'apanage des jeunes filles et des célibataires.

Le travail à domicile doit ne pas être une concurrence au travail en commun et en ateliers. Il faut donc un contrôle sincère et des sanctions efficaces.

Enfin, où la femme travaille à égalité de conditions avec l'homme, il y a lieu me semble-t-il de lui imposer, en outre du travail choisi pour ses aptitudes, un maximum de travail très inférieur à celui de l'homme, de façon à ce qu'elle ait du repos si elle est jeune fille ou qu'elle ait la possibilité de se consacrer à son ménage s'il y a lieu. Il faut que l'ouvrière arrive à son domicile autrement qu'une bête harassée qui ne demande qu'à réparer son excès de forces dépensées pour recommencer le lendemain. Une ouvrière devrait être en son intérieur le soir d'assez bonne heure (5 ou 6 h. du soir) et n'en devrait partir le matin jamais avant 8 ou 9 heures. En un mot, il faut à la femme un travail modéré qui lui permettra de se consacrer alertement et sans dégoût aux obligations ménagères. Voilà ce qu'il faut !

*
**

L'idéal n'est pas encore à ce genre d'organisation du travail pour la femme. Proudhon disait de la femme : « Domestique ou courtisane ». Nous voulons qu'elle ne soit ni l'une ni l'autre. C'est possible.

L'idéal sera donc le régime auquel il nous faudra bien parvenir et qui donnera pour chacun des êtres le rôle qui lui revient en une société digne de ce nom :

L'Homme au travail :
La Femme à la garde et à l'entretien du foyer.

Ce sera à l'homme de conquérir l'amélioration de son sort et à la femme d'embellir et rendre heureux le foyer.

***

La femme à son foyer et l'homme à son travail voilà où nous voulons parvenir de façon totale. Voilà ce qu'il faut que nous réussissions à faire passer dans les mœurs. Et nous y arriverons parce que c'est utile et urgent.

Est-ce à dire qu'il faut pour cela défendre dès à présent que la femme s'implante dans les travaux de toutes sortes ? Nous n'y réussirions pas .D'ailleurs la Femme veut être libre. L'oisiveté la libère-t-elle ?

Non pas.

Au contraire, la Femme, par le travail, marchera vers l'avenir en s'appuyant sur son compagnon. Elle ira heureuse et confiante, côte à côte de l'homme, au Travail et à l'Education sociale.

Elle partagera ainsi ses ennuis, ses espoirs ; elle prendra part à ses fatigues et à ses joies. Mais avec lui, elle acquerra la science et la conscience du bonheur et du malheur des exploités.

Avec lui elle marchera vers le but : « La suppression de l'Exploitation ».

Georges YVETOT.

JUIN

« Aimez-vous ! c'est le mois où les fraises sont mûres. »

VICTOR HUGO.

Juin ! Si quelque cœur a pu garder intacte la sensibilité qu'il tient de la nature, qu'il se souvienne ! Pour isolé qu'il soit, et quelle que soit sa peine, qu'il continue à faire effort pour maintenir à l'abri de la rafale la petite flamme d'amour qui est la seule excuse de la vie ; pour isolé qu'il soit et quelle que soit sa peine, qu'il sache bien qu'il reste le seul HUMAIN au regard de « l'Etre incompréhensible qui embrasse tout » ainsi que dit Rousseau.

Juin ! O vous, vieillards qui avez aimé autrefois, souvenez-vous !

Dans les jardins fleuris, c'est la fête des roses,
Des jasmins et des lys aux parfums énivrants.
L'Ange des soirs d'été dit de troublantes choses,
Et verse le désir dans les cœurs de vingt ans.

Vous aussi, vous avez eu vingt ans et vous avez vécu Juin. Souvenez-vous et voyez ce que vous en avez laissé !

O vous vieillards qui avez aimé autrefois, savez-vous que les enfants de vingt ans n'aimeront plus ? Sentez-vous s'élever la malédiction ? Songez à ceci : Nous sommes en Juin ;... sentez-vous en vos vieilles moëles ce que veut dlire : en Juin ? — et songez qu'en Mars prochain les sages-femmes auront loisirs !...

O vous, couples d'autrefois à qui furent accueillants les taillis pleins de fleurs ; ô vous pour qui, durant les nuits parfumées, le rosisgnol lança ses trilles les plus éperdus d'amour ; savez-vous que cette part, la plus précieuse de la vie, cette part dont vous avez joui, vous ne l'aurez pas transmise à ceux qui vous ont suivis ?...

Déjà n'entendez-vous pas s'élever de votre propre ruine la clameur qui d'âge en âge recouvrira vos mémoires, et vous nommera les Dilapidateurs stupides des plus purs dons du « Royaume de Dieu » sur la terre ?

Vieillards qu'avez-vous fait du bonheur des enfants ?

ERMENONVILLE.

NON ! PAS UN BRAS NE S'EST DRESSE...

« Tout d'abord, dit M. Britling je ne croyais pas que cette guerre pût être semblable aûx autres. Je croyais que la sagesse nous était enfin venue Je croyais que le clair bon sens de l'humanité allait jaillir comme une flamme, une flamme d'indignation, et consumer toute cette mômerie surannée des empires, des bannières et du militarisme, dès le début de son attaque contre le bonheur humain.... Je voyais cette guerre, insi que l'ont vue tant de Français, comme quelque chose qui pourrait légitimement susciter un bel enthousiasme d'indignation — c'était un rêve... »

H. G. WELLS.

Non ! Pas un bras ne s'est dressé.
Contre la tempête de haine ;
Pas une voix n'a protesté !
Il ne s'est pas trouvé une langue, un gosier,
Pour proférer le grand cri indigné !
Il ne s'est pas trouvé une poitrine saine
Pour enfanter une clameur
Qui surpassât le concert de l'horreur !
Il ne s'est pas trouvé une probe conscience
Que révoltât tant de souffrance ;
Il ne s'est pas trouvé, hors les belligérants,
Un être généreux, un être véhément,
Que désolât assez le désastre présent,
Pour que le sang versé par tant de chair dolente,
Lui sortit par la face, en gouttes de sueur !
Pas un homme n'a dit sa douleur éclatante,
Nul n'a manifesté, de tous ces spectateurs !
Pas un n'a hurlé : qu'on arrête !
Pas un n'a senti la défaite
Atroce, des fraternités
Le dévorer, le tourmenter,
Jusqu'à ce que, lassé de larmes,
Il tentât de sonner l'alarme,
Pour arrêter les acteurs furieux,
Pour tâcher à sauver quelque chose du feu !
Pas un à la date assassine,
N'a crié se tordant les bras :
« Frères, différez ! N'ouvrez pas
L'ère des douleurs et des crimes ! »

Non, parmi la macabre nuit,
Nulle main n'apporta le pur rayon d'un cierge ;
Non, pas une corolle vierge,
N'a poussé sur le champ calciné et tari.

Pourtant l'endroit du globe où l'on se déchiquète
Sans répit, est restreint ;
Le reste du monde contient
Bien des pays encore où la paix est parfaite ;
Il y a des cerveaux encor
Libres de penser d'être hors
De l'enserrement de la griffe ;
Il y a des chefs, des pontifes,
Des souverains,
Des docteurs et des écrivains,
Des rêveurs, des chantres, des femmes,
Des esprits honnêtes, des âmes.

Parce qu'ils ne sont au péril,
Directement, parce qu'ils sont loin, peuvent-ils
Constater entendre le drame
Et demeurer indifférents et calmes,
Et bonnement continuer
A dormir, agir et manger ?
Non. Pas un n'a trouvé au pain un goût de cendre.
Pas un, à son sommeil n'a senti se suspendre
L'ombre lasse de tous ces morts ;
Pas un, malade de remords
Ne s'est cru indigne de vivre,
De se vêtir, de prendre un livre,
Tant que là-bas, le rouge flux
coulerait ! Pas un n'a perçu f
Qu'il était un peu responsable
De l'attentat interminable !
Parmi l'heureuse humanité,
Pas un homme, désespéré
Par la détresse de nos races
N'a tout à coup, quitté sa place
Pour essayer notre salut !
Il ne s'est pas levé un être, un — un, pas plus,
Pour crier : grâce !

Henriette SAURET.

(*L'Amour à la géhenne*).

HALTE LA!

Les arrestations de militants syndicalistes et libertaires se multiplient sous des prétextes plus ou moins mensongers. Le probe Péricat, bien qu'il soit totalement dégagé des obligations militaires qui pèsent si lourdement sur tous ceux qui sont physiquement aptes à défendre, le fusil à la main, et le sac au dos, leur pays, se voit incarcéré dans la prison militaire du Cherche-Midi. Certains journaux, à quoi bon les désigner autrement, vous les connaissez, ce sont toujours les mêmes, prétendent que l'inculpation relevée contre lui, comme contre Fernand Desprès, Bidault, Flageolet, est celle d'intelligence avec l'ennemi. L'accusation est facile, mais hélas ! combien légère. La calomnie, arme puissante au service de la réaction s'exerce sur les consciences les plus pures.

Non content d'avoir suspendu *sine die*, *Franchise* et *La Plèbe*,, sans donner la raison de la suspension, le Président du Conseil impitoyable mais peut-être pas très prévoyant ni très politique, rétablit à sa manière brutale le carnet B qui lui est cher. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est contre la classe ouvrière toute entière que le Tigre opère. Il dénonce ainsi l'Union Sacrée dans un moment où elle aurait peut-être la légitime excuse, par suite des événements, d'exister. Il divise des Français — pour régner sans doute ? car la sagesse des nations affirme que diviser c'est régner — en une époque tragique où ils devraient, plus que jamais, être unis. « Diviser pour régner », en temps de paix est peut-être œuvre gouvernementale très utile, très sensée ; en temps de guerre c'est plein de périls, pour ne pas dire plus !

Je ne suis pas un fanatique de l'Union Sacrée. J'estime même, qu'elle est pleine de dangers pour les partis et je dis plus : pour le pays. Le pays n'est-il pas la réunion de ces partis ? Lorsque les partis vivent, s'intéressent à la politique générale, le pays lui-même brille d'un éclat plus vif.

Ce qui fait la force du Parti Socialiste, c'est qu'il est composé de gens raisonnés, qui discutent des événements, et qui, aussi patriotes et souvent même plus patriotes que les autres, n'ont pas peur de voir en face les événements, de les aider à se poursuivre nettement, largement, lorsqu'ils sont favorables, de les arrêter lorsqu'ils se déroulent sans harmonie ; au sein même du Parti, toutes les opinions sont représentées et minoritaires et majoritaires nous ont donné, au cours de cette guerre, le spectacle de polémiques ardentes, intéressantes, utiles. Le Parti Socialiste ne s'est pas trouvé diminué, amoindri ; au contraire ! Il parait maintenant s'être remis sur le bon chemin. Espérons qu'il y restera. Cela ne serait pas arrivé si les discussions avaient été bannies des assemblées, des congrès, si l'on avait voulu pratiquer l'Union Sacrée, prônée surtout par ceux qui voulaient s'abriter derrière pour continuer en liberté leurs manœuvres déloyales d'adversaires implacables.

Ce qu'a fait le Parti Socialiste, qui est une réunion d'individus ayant la même doctrine, la même pensée, la même conception des solutions indispensables au salut national et de l'Humanité entière, la France peut bien le faire....

Mais au moment du danger, lorsque l'adversaire farouchement, emploie tous les moyens, même les plus jésuistiques pour détruire à jamais votre force, il serait dangereux de ne pas s'unir, de ne pas serrer les rangs. Le Parti Socialiste l'a senti en s'unifiant. Le pays devrait lui aussi le comprendre au moment du péril.

En ces moments tragiques, où le sort de la France se joue plus sérieusement que jamais, ce n'est vraiment pas le moment de procéder à d'arbitraires arrestations de militants sincères.

La bataille doit se faire au front, à la Marne, à l'Oise, dans la Somme, en Lorraine, au Nord, contre les Allemands, contre les esclaves inconscients du kaiser, du kronprinz, d'Hindenburg et des hobereaux prussiens, et non à St-Etienne, à Paris ou ailleurs contre des citoyens qui n'ont pas voulu, malgré la guerre, renier leurs sentiments, agir contre leur conscience.

Le spectacle est vraiment trop navrant ! Il fait mal à tous ceux qui ont conservé leur sensibilité d'avant guerre, il serre le cœur de tous les convaincus. Je dirai plus, le spectacle ne fait pas honneur à la France ni aux Français.

Qu'on poursuive les traîtres ! soit .C'est logique, naturel ; nul n'y contredira. Le droit de vivre doit être denié à ceux qui s'abaissent à livrer à l'ennemi, ou aux adversaires, ceux qui les considèrent comme des amis sûrs, comme des frères. Pour la chasse aux espions, pourvu que vous ne tombiez dans le travers d'exagération qui fait la gloire de Léon Daudet, nous sommes d'accord.

Pour la chasse aux militants, nous crions: Halte-là, vous vous fourvoyez ! Faites machine en arrière. Libérez Lucie Colliard, les Mayoux, Fernand Desprès, Péricat et les autres. Le pays s'en portera mieux ! Il a besoin de tout son calme, Monsieur Clémenceau, pensez-y ! Faites la guerre puisque c'est votre rôle, mais faites-là vraiment, contre les ennemis. N'ébranlez pas le moral de la classe ouvrière, appuyez votre patriotisme sur le sien, qui est immense, et ainsi tout ira bien.

Videz les prisons, de tous ceux qui n'ont commis que le crime de ne pas penser comme tout le monde. Le carnet B, doit être supprimé à jamais ! Le bien du pays en dépend !

Fernand MORELLE.

Acheter vos Livres à la Librairie
DE LA
VOIX DES FEMMES
C'est soutenir le Journal

TANT SONT MORTS !

POEME

à Monsieur Maurice Barrès de l'A. F.

Tant sont morts ! qui n'avaient que le désir de vivre
à la bouche et l'orgueil de leurs vingt ans au front
et qui, le soir, dansaient avec leur jeunesse, ivres
de joie et de soleil — qu'au jour où nous mourrons

nous croiserons les bras sur notre indifférence,
immobiles, le cœur offert, devant le Seuil,
ayant clos à jamais nos lèvres de silence
et le sourire aux yeux comme une fleur d'orgueil !

Pour ce départ vers la Lumière ! — ou vers quelle ombre...
avec la certitude aux doigts et le dédain
de défendre à la Mort la proie de nos jours sombres ..
nous sommes prêts, Monsieur, tout de suite ou demain !

Les Cygnes ont fermé leurs ailes sur nos vies
dans les bassins étroits à notre humain essor,
Nos âmes, désormais, se fanent à l'Envie !
Que votre volonté soit faite en Elles, Mort !

Mais Vous, qui nous voyez mourir, le rire aux lèvres,
Qui nous applaudissez en vous nommant « Vainqueur »
Silence ! ! nous viendrons, esprits aux yeux de fièvre,
ricaner à vos nuits de Remords et de Peur ! !

Noël-E. GARNIER.

Reichackerkopf, 19 juin 1916.

(*Le don de ma mère*, à paraître).

LA VOIX SYNDICALE

LES MIDINETTES

(Le gain et coût de la vie)

Mimi Pinson est une blonde
Une blonde que l'on connait
Elle n'a qu'une robe au monde
Landerirette
Et qu'un bonnet

Cette fantaisie gazouillée par une jeune fille vêtue de mousseline claire, style 1830 et coiffée d'un bonnet à rubans, émeut agréablement la salle entière. Dieu ! qu'elle est jolie et fraiche, et comme elle incarne bien le personnage du poète. Elle n'a qu'une robe au monde, c'est délicieux et bien entendu cette robe est claire, coquette et du meilleur goût.

Depuis Musset tous les poètes et après eux les chroniqueurs ont chanté tour à tour, Mimi Pinson Jenny l'ouvrière, le Trottin et la Midinette. Jeunes et gentilles frimousses, s'attifant avec rien, toujours gaies, semblables aux moineaux de Paris avec lesquels elles partagent leur nourriture ; car manger, pour elles, est encore un amusement, *une dinette :* un cornet de frites, une poignées de cerises un petit pain, l'eau claire de la fontaine ; voilà le portrait tracé.

Vraiment, il faut que les midinettes n'aient guère le temps de lire et de répondre à tant de sottises pour supporter qu'on poétise à ce point leur vie si pénible, si cruelle parfois ; et malgré tout mon sincère amour pour l'art et l'idéal, je ne puis m'empêcher d'être indignée devant ces erreurs tellement propagées que les gens croient tout de bon, que l'ouvrière vit, mange et s'habille en rêve et que sous ses doigts tout se transforme comme sous une baguette magique.

Eh bien, tant pis pour la muse, dépeignons la vie réelle de l'ouvrière d'atelier (modiste, lingère, couturière ou fleuriste) et puisque nous avons cité des vers, appliquons-les à la réalité.

Une robe, un bonnet, hélas, avez-vous songé à cette maigre garde-robe ; car, si la robe est de laine elle sera chaude l'été, et si elle est de coton, bien froide l'hiver. Et puis, elle s'usera la robe, et le bonnet d'antan que le chapeau remplace, est vite déformé et fané par la pluie et le soleil. Il y a aussi les chaussures et encore le linge, tout cela coûte eu s'use, et, si habile soit celle qui utilise jusqu'aux moindres parcelles de tissu, il faut bien qu'elle achète ce tissu. Enfin il faut manger, et si la jeunesse sait se contenter de peu, elle ignore que la force prise sur sa vitalité lui manquera un jour, et que, sournoisement mais sûrement l'anémie, peut-être la tuberculose, s'installera en elle et la broiera avant l'âge.

Si l'on regardait bien attentivement toutes les frimousses des fillettes au sortir de l'atelier, on verrait des yeux trop cernés, des pommettes trop rouges, on verrait aussi des larmes encore fraiches qui ont sillonné le visage, on verrait à la veille des mortes saisons le cruel souci du lendemain empreint sur ces fronts de 18 et 20 ans !

Mais parlons un peu chiffres. Tous les journaux ont reproduit à la suite des grèves de l'an dernier, les salaires nouveaux obtenus par les midinettes : 8 fr. par jour pour les premières mains, 6 fr. pour les secondes, etc., et ce prix maximum de 8 francs est resté dans l'esprit des gens qui trouvent que vraiment les ouvrières n'ont plus à se plaindre.

Or, ce n'est pas 8 francs par jour que l'ouvrière gagne, mais 8 francs pour 10 heures de travail et cette journée est loin d'être régulière. Cette augmentation si péniblement obtenue a atteint une hausse de 60 pour cent et il semble que ce soit un beau résultat ; cependant le prix des aliments s'est élevé de 90 0/0, les chaussures de 100 0/0 les tissus de 120 à 180 0/0, etc. Comparez, je vous prie la différence, vous verrez que d'une façon moyenne la vie a augmentée de 40 0/0 en sus du salaire des ouvrières qui, de ce fait, malgré un avantage apparent, se trouvent encore plus restreintes qu'avant la guerre.

Que gagnaient-elles en temps de paix les « cousttes » ? La première main était payée 5 francs pour 10 heures de travail ; je me base sur elle, quoique les secondes mains soient toujours plus nombreuses, parce que moins payées, et souvent du même âge et de même capacité que les premières.

En décomptant les jours de chômage, les dimanches, jours fériés et la morte-saison (pendant laquelle on fait 4 heures de travail par jour, et 6 heures un autre) une ouvrière arrivait à gagner de 900 à 1.000 francs *par an* ; avec l'augmentation actuelle cela monte de 1.500 à 1.600 francs c'est-à-dire 133 francs *par mois*, 4 *fr.* 40 *par jour !* Nous voilà loin des 8 francs, et, il faut avec cela ainsi que je l'ai dit plus haut, se nourrir, se vêtir, se chauffer et se blanchir. Heureuse celle qui vit en famille, car l'ouvrière seule ou avec la charge d'un enfant, est vouée à la misère complète.

On reproche aux femmes de délaisser les métiers féminins et d'aller à l'usine essayer de remplacer l'homme. Mais ce n'est pas l'homme qu'elles veulent remplacer, c'est son gain plus rému-

nérateur auquel elles aspirent, et qu'elles pensent acquérir en faisant les mêmes travaux que lui.

On parle aussi de prostitution, créée par la paresse, la soif de luxe ; pourtant il faut que la femme, la jeune fille ouvrière soit profondément honnête (le nombre des prostituées est bien minime par rapport à la totalité des femmes) pour accepter de vivre avec un gain aussi misérable, sans autre récompense que les soucis et les déboires journaliers.

Mais comment font-elles cependant les midinettes, pour paraître toujours coquettes avec ce rien au goût du jour, blouses claires et chapeaux pimpants et toujours si proprettes ? — Elles passent leurs veillées à confectionner tout elles-mêmes, laver, repasser, modifier, raccommoder. et ensuite, pour acheter l'unique robe, elles économisent sur leur nourriture ; car, est-il possible de se promener en plein soleil avec une pièce ou une reprise à sa jupe, quand on croise tant de jolies femmes en élégantes toilettes, quand on voit aux devantures des magasins, le luxe étalé dans toute sa tentation, quand du matin au soir on échafaude les plus inimaginables constructions de linons, de voiles, de mousselines ou de soieries, quand on est jeune, quand enfin la vie vous appelle de toute la force de vos 20 ans ?

Et oui, l'on déjeune d'un sandwich arrosé d'un café de 20 centimes et, le soir, on prend à la crémerie une tasse de chocolat pour 50 centimes et au bout de 15 jours ou 3 semaines on peut s'acheter la robe ou les chaussures toujours aussi *nécessaires* que désirées. Mais sans s'en rendre compte la santé s'épuise goutte à goutte, et cette belle fille de 18 ans devient une femme anémiée chlorotique à 30 ans. Comment et pourquoi ? Parce qu'on a usé sa jeunesse, parce que pour augmenter le gain trop maigre on a fait de trop longues veillées, parce qu'on s'est privé forcément de nourriture, parce qu'on a eu froid à cause des bottines qui prenaient l'eau ou du manteau trop léger.

Voilà bien loin du rêve, la triste réalité ; et, au souci pécuniaire il faut ajouter la souffrance morale des journées d'atelier. Que de tristes heures s'écoulent pour celles qui tout comme leurs compagnes des classes favorisées ont droit au sourire de leur âge, à la gaité insouciante, aux plaisirs.

Je ferai connaître dans un prochain article la vie d'atelier de l'ouvrière depuis l'apprentie jusqu'à la première ; toute cette jeunesse souffre sans autre raison qu'une mauvaise organisation du travail, le manque d'application intelligente des moyens facilitant la production, enfin l'autocratie patronale.

Il faut que les midinettes, puissent être honnêtes sans regret jeunes avec plaisir, fraîches sans fard, et, pour cela il est nécessaire qu'elles travaillent à leur libération, qu'elles se groupent et cherchent les moyens les meilleurs pour obtenir, avec un minimum d'heures de travail inférieur à l'actuel, un salaire suffisant qui leur permettra de vivre largement et de regarder l'avenir sans craintes pour leur santé, leur dignité ou leur indépendance.

Monette THOMAS

On doit lire

TOUS LES JOURS

LE JOURNAL DU PEUPLE

TOUTES LES SEMAINES

LES HOMMES DU JOUR

MOUVEMENT SYNDICAL FEMININ ET MIXTE

OUVRIERS DE L'HABILLEMENT. — Les Coopératives ouvrières de l'Habillement, principalement de l'équipement militaire et administratif, adhérentes à la Chambre consultative des Asociations ouvrières de production, se sont réunies le 30 mai, 44, rue du Renard, à Paris, pour envisager le renouvellement de leurs marchés avec le service de l'Intendance et prendre des mesures pour combattre *les faux ouvroirs* qui, sous prétexte de philanthropie, paient des salaires de famine aux ouvrières.

OUVRIERS ET OUVRIERES A LA JOURNEE DE L'A. P. — Les ouvriers et ouvrières de l'A. P. ont décidé de maintenir leurs revendications déposées au Conseil municipal lors de la dernière session, déclarant ne pas faire le travail de leurs camarades en congé, tant que le même congé ne leur sera pas accordé, tout comme au personnel hospitalier temporaire.

LE CONGRES DES METALLURGISTES DE LA XV[e] REGION A BORDEAUX. — Le Congrès a adopté plusieurs vœux, notamment, un vœu fixant un *minimum national* de salaire ; un autre en faveur de la journée de 8 heures pour les ouvrières.

LE CONGRES DES MARINS. — Le Congrès a émis le vœu que la journée de huit heures et la semaine anglaise demeurent les revendications primordiales du prolétariat organisé.

Il déclare que partout ou la femme exécute le même travail que l'homme il fait sienne la formule confédérale : « A travail égal, salaire égal » ; pour les travaux ressortant exclusivement des aptitudes féminines il revendique pour cette catégorie de travailleuses un salaire *suffisamment rémunérateur* pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

CHEMINOTS D'ERMONT. — Après une réunion très imposante, les cheminots ont pris entre autres la résolution suivante :

Ils considèrent que la nouvelle indemnité de vie chère doit être donnée à tous sans distinction de *sexe, d'âge*, d'emploi ou de situation de famille, protestent contre l'application de l'avenant qui n'attribue que 720 francs aux femmes d'agents et qui ne donne aucune nouvelle indemnité aux employés mineurs des 2 sexes, même commission. Le Syndicat d'Ermont donne mandat à l'Union des syndicats du Nord et à la Fédération d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour que l'indemnité de 1.800 fr. soit accordée aux femmes ou filles d'agents, ainsi qu'à tous les employés de la Compagnie (mineurs).

M. T.

Vient de paraître :

Anthologie des Humbles (Mars-Avril 1918) avec des poèmes de Maurice Bataille. A.-M. Gossez, Henri Guilbeaux, Marcel Lebarbier, Fernand Leprette, Loïs Cendré, Marcel Martinet, André Mora, Joseph Rivière, Han Ryner. Henri Siegrist ;

des proses d'Edmond Adam Gabriel Belot, André Delemer, Florent Fels, G. P. Guinegault R.-M. Hermant, Ker-Frank-Houx, G. de Lacaze-Duthiers Pierre Larivière, Philéas Lebesque, Marcel Sauvage, Maurice Wulens et Stéfan Zweig.

Cette anthologie, luxueusement éditée, illustrée par Gabriel Belot, G. P. Guinagault et Ludovic Rodo, est envoyée franco contre mandat de *deux francs* adressé à Maurice Wullens, 4, rue Descartes. Paris V[e].

La Directrice-Gérante : COLETTE REYNAUD.

Imp. BERESNIAK et FILS, 12, rue Lagrange, Paris